

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
HAUTE-GARONNE

## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'AURIAC-SUR-VENDINELLE

DCM N° 2021-15

Séance du 27 mai 2021

NOMBRE DE MEMBRES	
Elus	15
En exercice	15
Présents	13
Votants	14
Absents	2

L'an deux mille vingt et un, le 27 mai, le Conseil Municipal régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni dans la salle éponyme de la mairie, sous la présidence de Monsieur Roger PEDRERO, le Maire.

**Date de convocation**

21 mai 2021

**Date d'affichage**

21 mai 2021

**Présents** : Mesdames Colette BRUN, Véronique CHOLLET, Céline ESCUDIÉ, Véronique ROQUES, Simone SPADOTTO, Séverine TRUDGETT et Messieurs Davy BRESSOLLES, Laurent DUPUY, Ghislain DE ROZIERES, Roger PEDRERO, Vincent PRADELLES, Jean-Pierre SOUAL, Christophe WUYAM

**Excusée** : Madame Sandra GARCIA-BONET donne procuration à Madame Céline ESCUDIÉ

**Absent** : Monsieur Jacques PINEL

**Secrétaire de séance** : Monsieur Ghislain DE ROZIERES

### **OBJET : Acquisition des parcelles ZA7 et ZA11 dans le patrimoine communal**

Les membres du Conseil Municipal ont reçu les plans cadastraux afin de situer les parcelles concernées sur la commune.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'association Foncière du Faget a été dissoute.

Suite à la dissolution de cette association, la Mairie du Faget souhaite acter notre accord pour l'acquisition des parcelles suivantes sur la commune d'AURIAC-SUR-VENDINELLE :

- ZA 7, 3540 m<sup>2</sup>
- ZA 11, 630 m<sup>2</sup>

Monsieur le Maire propose d'acter cette acquisition de parcelles en attendant les modalités de la part du contrôle de légalité.

**Après en avoir délibéré, par 13 voix « POUR », 0 voix « CONTRE » et 1 voix d'« ABSENTION », le Conseil Municipal :**

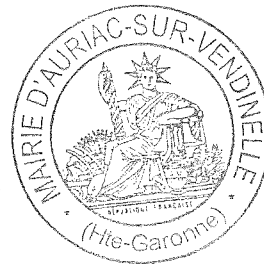
- **ACCEPTTE d'acquérir les parcelles ZA7 et ZA11.**

*Fait et délibéré les jours, mois et an susdits*

*Au registre sont les signatures*

*Pour copie conforme*

Acte rendu exécutoire après  
le dépôt en Préfecture le  
**02/06/2021**  
Et la publication le  
**02/06/2021**



Le Maire,

Roger PEDRERO